

3/12 Location d'un bâtiment appartenant à M. BRIMBEL pour servir de cantine à l'école de DOMENJOD - Prix du loyer : 5.000, frs.

Le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Comme vous le savez la Commune loue à DOMENJOD à 25.000, frs. par mois un immeuble appartenant à M. BRIMBEL.

L'Administration communale ayant décidé à la rentrée de Mars 1962 d'ouvrir une cantine pour les enfants de l'école de Domenjod; il lui a fallu rechercher un local à cet effet. Sur sa demande, M. BRIMBEL a construit un petit bâtiment annexe qu'il a consenti à louer à la Commune 5.000, frs. par mois.

C'est cette convention verbale que je vous demande, Messieurs, de bien vouloir ratifier.

Je mets la question aux voix ./.

Signé: Gabriel MACE. "

Approuvé
Séance du 29 janvier 1963
Le Maire et par délégation Adopté à l'unanimité.
Le Secrétaire Général
Signé: J. Cluchard